



**« Les Rendez-vous du Sport de la Santé et du Bien-être »**  
**1ère édition : 25 & 26 septembre 2010**  
**CAHIER DES CHARGES**

**Présentation des 1<sup>er</sup> « Rendez-vous du Sport, de la Santé et du Bien-être ».**

Les 25 et 26 septembre prochains, dans 300 sites installés sur tout le territoire, les 1<sup>er</sup> « **rendez-vous Sport Santé Bien-être<sup>1</sup>** » (RV SSBE) seront organisés en direction d'un public le plus large possible ; l'objectif visé est d'atteindre à terme 3 millions de participants.

Le CNOSF (en tant que représentant du Mouvement Sportif) et l'Etat sont à l'initiative et copilotes de cette journée.

Les manifestations déjà prévues au niveau national par le Ministère de Santé et des Sports (week-end du sport en famille) ont vocation à rejoindre les 1<sup>er</sup> « **rendez-vous Sport Santé Bien-être** » si elles le souhaitent et si elles répondent au cahier des charges.

Le CNDS pourra contribuer, sur les crédits de la part territoriale déléguée aux régions, au financement de l'opération par le versement d'une subvention, au bénéfice des manifestations spécifiques qui auront été labellisées par le Comité de Pilotage National.

L'implication des CDOS, des Fédérations sportives nationales et de leurs représentations territoriales, avec l'appui du CNDS et des directions Départementales Interministérielles, va permettre à ces 1<sup>er</sup> « RV SSBE » d'être à la fois une promotion populaire et attrayante de la thématique « Sport – Santé – Bien-être » et un moment de rassemblement convivial, organisé par le Mouvement Sportif, l'Etat, les collectivités territoriales et leurs partenaires.

A travers cette manifestation, le CNOSF souhaite impliquer tous ceux qui pratiquent ou soutiennent une pratique sportive organisée, pour qu'ils affichent leur adhésion au message « Sport – Santé – Bien-être ».

Au-delà de ces pratiquants bien identifiés, il s'agit de sensibiliser aux bienfaits d'une activité sportive encadrée, tous ceux qui exercent une activité physique non encadrée, et de susciter chez eux l'envie de rejoindre une association sportive.

Enfin, il faut réussir à attirer l'attention des « non-pratiquants » afin de les amener à rejoindre les lieux de la manifestation et ainsi de participer aux différentes actions de sensibilisation mises en place dans toute la France (initiations sportives, forum, expositions, etc.).

Trois enjeux majeurs sous tendent cette manifestation nationale :

- 1/ **Vie associative et expertise** : la crédibilité et l'attrait des 1<sup>er</sup> « **rendez-vous Sport Santé Bien-être** » reposent sur la dynamique qu'ils impulseront pour valoriser d'une part, les offres de la vie associative sportive locale, d'autre part, l'expertise santé dans votre manifestation. L'éventail d'activités aussi large que possible que vous proposerez à vos visiteurs, leur permettra de mettre en œuvre l'information santé délivrée surplace, dans une activité librement choisie.

<sup>1</sup> Attention le nom de l'opération n'est pas définitif. Il fait actuellement l'objet d'une réflexion (communication)

- 2/ **Ouverture et adaptation** : les 1<sup>er</sup> « *rendez-vous Sport Santé Bien-être* » sont organisés pour promouvoir la contribution d'une bonne pratique sportive à la santé : une part de notre succès réside dans notre capacité à inviter et à accueillir des personnes atteintes de maladies chroniques ou de handicaps, en adaptant pour elles, les activités que nous proposerons.
- 3/ **Information et animation** : les 1<sup>er</sup> « *rendez-vous Sport Santé Bien-être* » sont organisés pour rapprocher le mouvement sportif dans son ensemble, d'un public qui ne lui est pas spontanément attaché : une part du succès de cette opération viendra de notre capacité à utiliser les nouveaux réseaux sociaux de communications pour atteindre, informer et intéresser ces publics.

## CAHIER DES CHARGES

### I. ELEMENTS de CADRAGE de l'ACTION :

#### 1. Les acteurs principaux :

##### Les ORGANISATEURS sont :

- les ASSOCIATIONS Sportives et Clubs
- les CLUBS dans le cadre de leur calendrier de compétitions
- des associations partenaires dont la manifestation sera labellisée ou associée à un « rendez-vous du sport de la santé et du bien-être »
- les collectivités locales.

##### Les COORDONNATEURS sont :

- les CDOS
- les Comités départementaux Fédéraux (en soutien et/ou en appui)
- les Directions départementales interministérielles (en charge du sport) (en soutien)

##### Le Comité de pilotage national est composé par :

- le CNOSF,
- le Ministère de la Santé et des Sports,
- le CNDP.

#### 2. Présentation du dispositif :

##### Date :

Le week-end des 25 et 26 septembre 2010.

##### Publics visés :

Les 1<sup>er</sup> « *rendez-vous Sport Santé Bien-être* » ont pour ambition de rassembler le public le plus large possible.

Les organisateurs des sites s'efforceront de proposer des activités permettant d'attirer et de favoriser les rencontres entre pratiquants habituels, pratiquants attendus, pratiquants occasionnels et non pratiquants :

- **Pratiquants habituels** d'un sport organisé notamment dans le cadre de leur pratique régulière fédérale. Les compétitions organisées seront concrètement

intégrées au dispositif, à travers la mise à disposition, par moyen électronique, d'un kit de communication des 1<sup>er</sup> « **rendez-vous Sport Santé Bien-être** ».

- **Pratiquants attendus** dans le cadre d'une manifestation sportive prévue et organisée le jour de la manifestation. Dans ce cas vous proposerez aux organisateurs de venir vous rejoindre sous la bannière des 1<sup>er</sup> « **rendez-vous Sport Santé Bien-être** ». Vous les contacterez directement et/ou avec votre CDOS et votre instance fédérale, selon l'importance de cette manifestation.  
Le CNOSF et le Ministère de la Santé et des Sports prendront contact avec un certain nombre d'organisations de niveau national qui organisent des manifestations ces jours là, pour les encourager à nous rejoindre.  
La liste de ces organismes, sera tenue à jour sur le site internet des 1<sup>er</sup> « **rendez-vous Sport Santé Bien-être** ». Elle vous facilitera les contacts opérationnels au niveau local.
- **Pratiquants occasionnels exerçant** une activité physique non encadrée : le marcheur, la joggeuse, le ou la cycliste occasionnels, les joueurs et joueuses de sport collectifs entre ami(e)s sont au premier rang des personnes que les sites viseront à accueillir ce jour là.
- **Non pratiquants** dont :
  - Ceux qui n'ont pas été sensibilisés aux bienfaits d'une pratique sportive régulière encadrée et, au premier chef les familles, auxquelles les manifestations organisées proposeront des activités intergénérationnelles, à partager, au premier chef, les publics ciblés dans le cadre des activités précédemment inscrites au Week-end du Sport en famille.
  - Les personnes qui ont été éloignées des pratiques, notamment pour raison médicale et qu'un contexte de « Sport-santé » va encourager à nous rejoindre autour de pratiques adaptées.
  - Le public Jeune des non pratiquants est à considérer comme un segment important tant en potentiel de participation directe que comme prescripteur familial.

#### **Format de la journée :**

Avec le souci de mutualiser les différentes ressources nécessaires, le principe est d'organiser sur un même lieu l'ensemble des actions, dans un **site identifiable signalé** : le village des « rendez-vous... ».

#### **Option 1 : organiser une manifestation spécifique (subvention maxi : 3 000€)**

- Collectivités locales : les partenariats avec les municipalités sont à rechercher en priorité. Vous prendrez sans délai, contact avec les collectivités territoriales compétentes afin de les informer par avance, des conséquences du succès éventuel de votre candidature : réservation, sécurisation, signalisation d'un espace adapté et réservé à la manifestation.
- Le lieu : il devra correspondre à un lieu facilement accessible et identifiable, de type parc ou grand jardin public, permettant l'installation d'un village des 1<sup>er</sup> « **rendez-vous Sport Santé Bien-être** » qui disposera de différentes tentes et d'espaces de pratiques balisés.
- Les actions à promouvoir :

- Les initiations sportives : tous les types d'initiation sportive sont à promouvoir.
- Il est recommandé de mettre en place au moins une activité de marche (à pied et ou en fauteuil) ou de course (à pied et ou en fauteuil), accessibles à tous.
- Les actions de sensibilisation : toutes les formes d'organisation peuvent être mises en place (exposition, forum de discussion, mini-conférence, etc.) dès l'instant qu'elles prennent en compte les enjeux décrits dans la présentation en page 1 (convivialité, expertise, **santé**, diversité, mixité).
- Les tests de forme et des actions d'évaluation de la condition physique ludiques, motivantes et déjà éprouvées par les différentes fédérations.

### **Option 2 : s'appuyer sur une manifestation existante, hors du mouvement sportif.**

Tout en s'appuyant sur une manifestation prévue et non caritative (forum local des associations, évènement annuel d'une association à vocation sportive et/ou familiale etc.), vous développerez en l'ajustant aux contraintes du lieu, la notion de « village sportif » (document joint en annexe pour illustration).

**NB :** Pour les actions s'appuyant sur des manifestations existantes et qui ont déjà déposé un dossier de demande de financement sur la part territoriale du CNDS, le label sera décerné, à leur demande, au niveau territorial par les commissions territoriales. Dans ce cas, les commissions veilleront à assurer le lien avec les CDOS.

### **Option 3 : s'appuyer sur une manifestation fédérale figurant dans le calendrier des compétitions**

**Élément clef du succès : la personne ressource au comité pour faire le lien.**

Les multiples compétitions sportives fédérales organisées ce jour-là dans toute la France, ont vocation à s'agréger naturellement aux 1<sup>er</sup> « **rendez-vous Sport Santé Bien-être** ».

### **Schéma d'organisation ( cf annexe 1)**

Les 1<sup>er</sup> « **rendez-vous Sport Santé Bien-être** » seront proposés au public :

- dans des « villages » qui seront déployés sur tout le territoire, à raison (idéalement) de 3 villages par département.
- Les CDOS dans un premier temps, puis le CNDS dans le cadre des commissions territoriales, veilleront à la répartition harmonieuse des villages afin que tous les territoires proposent au public des activités facilement accessibles.
- Une proposition de schéma d'organisation d'un site village des 1<sup>er</sup> « **rendez-vous Sport Santé Bien-être** » vous est fournie en annexe 1, afin de vous aider à imaginer l'organisation de votre village.
- L'organisation en « village » est également retenue si votre manifestation intègre ou s'adosse à une autre manifestation partenaire qui était déjà prévue à cette date.

### **Evaluation de l'action :**

Un bilan quantitatif et qualitatif sera à établir par les coordinateurs et organisateurs, en fin d'opération, permettant d'ajuster les propositions de l'année suivante.

### **Mise en œuvre et financement :**

- Les projets sont déposés par les ORGANISATEURS, auprès des CDOS (ou des comités départementaux fédéraux, à défaut).
- Les COORDONNATEURS rassemblent et coordonnent les projets puis les proposent au Comité de pilotage national (COPIL).
- Le COPIL examine les projets et les labellisent ou non, en regard de leur conformité au cahier des charges.
- Les projets labellisés sont proposés aux commissions territoriales qui prennent en compte la répartition de la manifestation sur les territoires.
- Les projets peuvent être retenus et financés à hauteur de 3 000€ par projet et par site.
- Chaque département peut bénéficier de 3 subventions de 3 000€ pour installer 3 sites distincts, afin de favoriser la rencontre avec tous les publics.

## **II. ORGANISATEURS : modalité de candidature**

- 1/ Prendre contact dans l'environnement de l'association avec les partenaires possible, en fonction des publics qu'ils touchent ou de leur calendrier événementiel : si une manifestation est prévue le 25 et 26 septembre, les inviter à se ranger sous la bannière des « rendez-vous... »
  - Parmi les partenaires naturels, les clubs sportifs municipaux et /ou d'autres fédérations sont les premiers à contacter.
- 2/ Compléter la fiche de candidature-organisateur, ( annexe 2).
- 3/ Transmettre votre fiche de candidature- organisateur à votre CDOS pour validation.
- 4/ En cas d'impossibilité du CDOS, adresser la fiche candidature à votre comité départemental fédéral.
- 5/ La procédure est la même qu'il s'agisse d'une organisation spécifique organisée pour les « rendez-vous... » ou d'une manifestation fédérale prévue au calendrier.
- 6/ Entretenir un contact régulier avec le CDOS afin de rester informé de l'actualité de la candidature soumise.

## **III. COORDONNATEURS : modalité de candidature**

- 1/ les coordonnateurs reçoivent et traitent les fiches de candidatures-organisateur.
- 2/ Les coordonnateurs (CDOS ou Comités départementaux fédéraux par défaut) coordonnent et pilotent la manifestation au niveau départemental :
  - Les coordonnateurs informent et réunissent les candidats organisateurs pour répartir les actions sur les différents sites et assurer le lien avec les collectivités territoriales concernées
  - Les coordonnateurs s'assurent que les actions proposées sont destinées

- à tous les publics visés et que les organisateurs s'efforcent de nouer des partenariats avec d'autres acteurs locaux.
- Les coordonnateurs assurent en amont, le suivi des actions, en lien avec le CNOSF.
  - Les coordonnateurs assurent en aval, le suivi des actions, avec les organisateurs (traitement des fiches - garder le contact).
- 3/ les coordonnateurs préparent les fiches candidature-coordonateurs à raison d'une fiche **par site**.
- Les candidatures témoignant d'une forte mobilisation collective seront prioritaires pour la labellisation puis, pour l'attribution des subventions.
- 4/ les documents constitutifs du dossier de candidature coordonnateur sont :
- Un imprimé Cerfa par site proposé et faisant l'objet d'une demande de subvention. (annexe 3).
  - Une fiche candidature-coordonateur par site proposé. (annexe 2bis)
- 5/ Dès que possible et pour le 29 mai délai de rigueur, les coordonnateurs adressent simultanément, par email uniquement, les dossiers de candidatures-coordonateurs, (annexe 2bis) sous forme scannée, regroupés par départements et par sites, sous le titre d'email : RV SSBE candidature : n° de département, site : ville (exemple : RV SSBE candidature : 76, site : Rouen),
- au comité de pilotage national (COPIL) au chef de projet :
    - [francoisgrosvalet@cnosf.org](mailto:francoisgrosvalet@cnosf.org)
  - au CNDS à :
    - [cnds-defidec@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:cnds-defidec@jeunesse-sports.gouv.fr)
  - et à la Direction des sports du Ministère à :
    - [ds.b1@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:ds.b1@jeunesse-sports.gouv.fr)
- 6/ Rappel au coordonnateur : la manifestation est à déclarer auprès de la Préfecture.

#### **IV. COMMUNICATION :**

Une campagne de communication nationale déclinée localement, incitant à participer aux événements organisés sur le territoire, va être mise en place pour ces 1<sup>er</sup> « rendez-vous ... ».

Une agence de communication va accompagner le CNOSF, et délivrer des outils de communications qui seront mis à disposition des coordonnateurs sur le site Internet évènementiel .

Les contenus élaborés s'appuieront en particulier sur les recommandations de la commission médicale du CNOSF et de la Direction Générale de la Santé. Pour chaque manifestation locale, tous les supports de communication seront produits (impressions etc.) par les coordonnateurs du département, en utilisant pour ce faire une partie de la subvention qui leur aura été accordée.

Le Comité de Pilotage rappelle que seuls peuvent être associés en tant que partenaires privés des « rendez-vous Sport Santé Bien-être » les partenaires officiels du CIO et du CNOSF. (annexe 4).

Les précisions concernant la communication seront fournies ultérieurement sur le site internet évènementiel .

## V. CALENDRIER :

Les étapes du dispositif (ont été) sont les suivantes :

- a. Février 2010 : Validation de la mise en place de la « journée du mouvement sportif » par le conseil d'administration du CNOSF.
- b. Mars : retour des accords de principe d'engagement, des fédérations et des CDOS.
- c. Avril : envoi d'un courrier co-signé par le Président du CNOSF et la Ministre de la santé et des sports en direction de l'ensemble des fédérations sportives nationale et des CROS, CDOS, CTOS, des réseaux de santé, des collectivités territoriales présentant le concept et sollicitant une implication forte.
- d. Dernière semaine d'avril 2010 : diffusion du cahier des charges définitif aux organisateurs et coordonnateurs.
- e. Mai : choix de l'agence de communication.
- f. De mai à juillet : rencontres avec des associations nationales pour associer leurs manifestations nationales hors champ sportif, aux « rendez-vous du sport de la santé de la santé et du bien-être ».
- g. 29 mai 2010 : date limite de réception des dossiers de candidatures coordonnateurs.
- h. Juin : réalisation du site internet d'hébergement des 1<sup>er</sup> « rendez-vous... ».
- i. A partir de juin : mobilisation des partenaires du CNOSF
- j. A partir du 15 juin 2010 : sélection des manifestations labellisées par les commissions territoriales.
- k. 15 juillet 2010 au plus tard : lancement de la campagne de communication
- l. Fin août, début septembre 2010 : deuxième phase du plan de communication.
- m. 25 et 26 septembre : les 1<sup>er</sup> « rendez-vous Sport Santé Bien-être »
- n. Octobre : bilans à retourner au CNOSF
- o. Novembre : synthèse bilan des « RV SSBE ».

## VI. CIRCUIT de LABELLISATION et de FINANCEMENT des ACTIONS

- Le CDOS ou le comité départemental fédéral transmet ses projets construits au COPIL national ;
- Le label est attribué par le COPIL national composé de 6 représentants (Ministère de la Santé et des Sports, du CNDS et du CNOSF), après évaluation de la conformité de la candidature au cahier des charges ;
- Le CNDS transmet les projets, dès réception et avant labellisation, aux DR JSCS pour avis. Il sera en particulier demandé de signaler au CNDS, les actions qui auraient déjà été présentées dans le cadre de la campagne CNDS en cours, en précisant si le dossier concerné a reçu un avis de financement favorable d'une commission territoriale précédente ;
- Le COPIL national se réunit tous les lundis à partir du 10 mai jusqu'au 14 juin, et procède chaque semaine à la labellisation des projets : la liste des projets labellisés lors de chaque réunion du COPIL national sera transmise par le CNDS aux DRDJSCS concernées par les dossiers instruits ;

- Labellisation : sont éligibles au label les actions présentées par les CDOS, les comités départementaux et exceptionnellement les associations (clubs) ;
- La labellisation (conduisant au versement éventuel d'une subvention) est limitée à 3 actions collectives (c'est-à-dire 3 villages des « rendez- vous du sport de la santé et du bien être ») en moyenne par département, ou collectivité d'Outre-mer, qui répondent au cahier des charges de cette opération
- Le financement maximum est de 3 000 euros par opération spécifique, soit une enveloppe possible de 9 000 € par département ;
- Egalement labellisables (mais déjà financées) : les actions déjà identifiées « weekend sport en famille », et qui répondent au cahier des charges de l'opération « rendez- vous du sport de la santé et du bien être ».
- Les listes définitives des opérations ainsi labellisées et subventionnées par les commissions territoriales seront adressées au CNDS pour le 15 septembre 2010.
- Une campagne de communication nationale et locale, incitant chacun à pratiquer davantage une activité physique ou sportive, à laquelle le CNDS sera associé, sera mise en place pour cet évènement par le CNOSF en concertation avec le Ministère de la Santé et des Sports. Le CNDS contribuera également financièrement à cette campagne de communication.
- Dans le cadre de cette campagne de communication, le CNOSF précise que seuls peuvent être associés en tant que partenaires des « rendez-vous Sport Santé Bien-être » les partenaires officiels du CIO et du CNOSF.

**RV. SSBE 2010 : FICHE de CANDIDATURE ORGANISATEUR (annexe 2)**  
à transmettre sans délai de l'organisateur vers le coordonnateur

Nom de l'association organisatrice :  
 Ville ou commune : n°dépt :  
 Adresse mail organisateur (trice) et ou de son (sa) représentant(e):  
 Tel de l'org. (contact) :  
 Budget demandé au coordonateur : (nb : maxi 3000 €) .....

Date(s) proposée(s) : (entourer les dates proposées) 25 26 25 et 26

S'agit-il d'une **compétition au calendrier** : (entourer votre réponse) oui non

Sport :

Lieu de la compétition :

Nombre de participants :

**Action spécifique** : installation d'un (ou dans un) village « rendez-vous..» oui non

Lieu envisagé pour l'action :

Contact pris avec la mairie du lieu : (entourer votre réponse) oui non

réponse de la mairie : (entourer votre réponse) ok non attente

Nombre d'activités que vous prévoyez de proposer : (entourer votre réponse) 1 2 3 4 5 +  
 (y compris marche et course)

Types de Publics attendus :

Horaires et durée d'ouverture de vos activités : (informations importantes pour le coordonnateur)

date	activité	Activité encadrée Oui / Non	Accessible handicapés Oui / Non	Nature activité : I,C Initiation , Confirmé	Nbre visit. attendus	début	fin

Nombre de personnes prévues pour organiser les activités du début à la fin :

Autres activités que vous prévoyez de proposer : information forum discussion invité autre  
 (entourer votre réponse) (plusieurs réponses sont possible)

Si autre préciser :

heures d'ouverture et durée :

date	activité	Nbre visiteurs attendus	début	fin

Comment envisagez-vous d'organiser vos animations ? (exemple tentes ,terrains, matériels)

Quels relais médias prévoyez- vous ?

Contacts pris avec d'autres associations sportives : (entourer votre réponse)  
Réponses des contacts pris : (entourer votre réponse)

oui non  
positif négatif attente

Si réponse(s) positive(s) (les) préciser :

Nom de l'association :

Adresse mail de l'association :

Tel de(s) l'association(s) :

#### **ANNEXES :**

- Annexe 1 : schéma d'organisation du projet**
- Annexe 2 : fiche de candidature organisateur**
- Annexe 2 bis : fiche de candidature coordonnateur**
- Annexe 3 : cerfa demande de subvention**
- Annexe 4 : liste des partenaires privés du CNOSF**

## **RV. SSBE 2010 : FICHE de CANDIDATURE COORDONNATEUR**

à transmettre sans délai du coordonnateur vers le COPIL

à raison de 1 fiche candidature par site

**(annexe 2 bis)**

Nom de l'association coordonnatrice : CDOS – comité de .....  
autre :

n° dépt :

**AVIS du COPIL :**

Adresse mail coordonnateur et ou de son (sa) représentant(e):

Tel personne ressource (contact) :

Budget demandé : (nb : maxi 3000 €) : ..... €

Date(s) proposée(s) : (entourer les dates proposées)

25 26 25 et 26

**Compétitions inscrites au calendrier :**

Sport(s) :

Lieu de(s) la compétition(s) :

Nombre de participants :

**Actions spécifiques :** installation d'un village « rendez-vous...»

oui non

Lieu envisagé pour l'action :

Contact pris avec la mairie du lieu : (entourer votre réponse)

oui non

réponse de la mairie : (entourer votre réponse)

ok non attente

Types de publics attendus :

Nombre d'activités que vous prévoyez de proposer :  
sur le village des « rendez-vous »

(entourer votre réponse) 1 2 3 4 5 +  
(y compris marche et course)

Nombre de personnes prévues pour organiser les activités du début à la fin :

Horaires et durée d'ouverture de vos activités :

date	activité	Activité encadrée Oui / Non	Présence médicale oui / non	Accessible handicapés Oui / Non	Nature activité : I, C Initiation , Confirmé	Nombre de visiteurs attendus	début	fin

Autres activités que vous prévoyez de proposer : information forum discussion invité autre  
(entourer votre réponse) (plusieurs réponses sont possible)

Si autre préciser :

heures d'ouverture et durée :

date	Activité proposée	Nbre visiteurs attendus	début	fin

Contacts pris avec d'autres organismes associatifs : (entourer votre réponse)

oui non

Réponses des contacts pris : (entourer votre réponse)

positif négatif attente

Si réponse(s) positive(s) les préciser.

Nom :  
Adresse mail :  
Tel :  
Si affiliation à une fédération nationale (laquelle) :

Comment envisagez-vous d'organiser vos animations ? ( exemple : tentes ,terrains, matériels)

Quels relais médias prévoyez- vous ?

**ANNEXES :**

- Annexe 1 : schéma d'organisation du projet**
- Annexe 2 : fiche de candidature organisateur**
- Annexe 2 bis : fiche de candidature coordonnateur**
- Annexe 3 : cerfa demande de subvention**
- Annexe 4 : liste des partenaires privés du CNOSF.**